

## Généralités

Les prestations de la société **Actinov Services** sont soumises aux présentes conditions générales de vente. Le titulaire du contrat accepte sans réserve l'intégralité des présentes conditions générales.

## Agrément et attestation fiscale annuelle

En sa qualité d'entreprise de services à la personne déclarée, **Actinov Services** permet à ses usagers de bénéficier d'une réduction d'impôts de 50% sur la somme des prestations éligibles, facturées et réglées dans l'année, dans la limite de 12 000 € de prestations annuelles par foyer fiscal. Ce plafond est majoré de 1500 € par enfant à charge dans la limite totale de 15 000 €.

Les montants cités sont applicables sous réserve de modifications de la législation en vigueur.

Conformément à la législation fiscale en vigueur, **Actinov Services** s'engage à faire parvenir au client une attestation fiscale annuelle à joindre à sa déclaration de revenus. Cette attestation sera établie au plus tard le 31 janvier de chaque année et reprendra les montants totaux des prestations et frais associés éligibles, facturés, et réglés durant l'année.

## Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée. Au démarrage du contrat, le client dispose d'une période d'essai de quinze jours. A l'issue de cet essai, le client s'engage à respecter les conditions et délais de résiliation.

A la demande du client, une date de fin peut être conclue dès la signature du contrat.

## Conditions de résiliation

La résiliation du contrat devra être notifiée, avec un préavis d'un mois, par lettre recommandée envoyée à **Actinov Services** au 4, rue du Moulin, 31650 Saint-Orens de Gameville. Aucune annulation de prestations ne sera prise en compte sur cette période de préavis.

Si **Actinov Services** ne respecte pas le délai de prévenance en cas d'augmentation de tarifs, le client sera en droit de rompre le contrat dès le 1<sup>er</sup> jour de la mise en application de la nouvelle tarification.

## Droit de rétractation

Lorsque le présent contrat est conclu hors établissement, le client peut exercer son droit de rétractation dans un délai de 14 jours à partir de la signature du contrat. Pour ce faire, le client doit notifier sa décision de rétractation, dénuée d'ambiguïté, éventuellement au moyen du formulaire de rétractation fourni, adressée à **Actinov Services**, par mail ou par courrier aux coordonnées indiquées ci-dessous.

## Modalités d'exécution

Le type de prestation, et la fréquence d'intervention sont convenus entre le client et la société **Actinov Services**, et sont inscrits au contrat.

Pour les prestations de ménage, le matériel, ainsi que les produits d'entretien doivent être fournis par le client.

A la demande du client, une intervention peut être annulée, sous réserve que la demande soit exprimée par courrier ou mail au moins sept jours avant la date de l'intervention à annuler. Une intervention annulée moins de sept jours avant sa date d'exécution sera facturée normalement.

Le client doit assurer l'accès au lieu d'intervention. En cas d'impossibilité d'accéder au domicile pour une prestation, l'intervention sera facturée normalement.

## Abonnement

Le client s'acquiesce d'un abonnement mensuel forfaitaire de 10 € TTC couvrant les frais de gestion de son dossier. Cet abonnement n'est facturé que les mois où le client utilise des prestations.

## Tarifs des prestations

Les prestations font l'objet d'un tarif horaire. Toute demi-heure entamée est due.

**Actinov Services** se réserve le droit de modifier ses conditions et ses prix, notamment en cas d'évolution de la législation sociale ou fiscale.

Toute modification de tarifs sera signalée au client au moins un mois avant application.

## Déplacements et prestation minimale

Les déplacements de l'intervenant(e) à la demande du client, durant la prestation, sont facturés en sus.

La prestation minimale est fixée à deux heures consécutives.

## Modalités de paiement

Les prestations font l'objet d'une facturation mensuelle. Les factures émises par **Actinov Services** sont payables comptant, à réception.

Le client peut opter pour le règlement de ses factures par prélèvement automatique. Si le client ne souhaite pas souscrire au prélèvement automatique, il verse à la signature du contrat, un dépôt de garantie, qui n'est pas encaissé, mais conservé pour couvrir d'éventuels impayés.

Toute somme non payée à l'échéance prévue, et après relance amiable, entraînera l'encaissement du dépôt de garantie, et la cessation immédiate des prestations ; et donnera lieu à facturation de pénalités de retard d'un montant égal à 10% du montant de la facture, tous frais administratifs et judiciaires occasionnés par le recouvrement en sus.

**Actinov Services** se réserve le droit de refuser un contrat, notamment en cas de factures impayées ou d'insolvabilité.

L'envoi d'espèces par courrier étant interdit, **Actinov Services** ne sera en aucun cas responsable en cas de perte ou de vol de tout ou partie de ces espèces.

## Modalités de traitement des réclamations

En cas de réclamation, le client peut contacter **Actinov Services** par téléphone, par mail ou par courrier aux coordonnées indiquées ci-dessous.

En cas de litige, après avoir tenté un règlement amiable avec **Actinov Services**, le client a la possibilité de saisir gratuitement un médiateur de la consommation.

(Le nom et les coordonnées du médiateur pour les services à la personne seront transmis dès que celui-ci sera désigné)

## Assurance

**Actinov Services** déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle, pour couvrir les dommages qui pourraient être causés par ses salariés au domicile du client.

## Principe de non débauchage

Sauf autorisation expresse de **Actinov Services**, le client s'interdit d'employer de manière directe ou indirecte tout salarié de la société pendant toute la durée du contrat, et pendant six mois à compter du règlement de la dernière facture établie à l'ordre du client.

## Garantie de la protection des données

**Actinov Services** ne communique pas les données personnelles de ses clients à des tiers et les traite en stricte conformité avec les lois applicables et sa politique de confidentialité.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant en écrivant à **Actinov Services**.

## Droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.